



AGENCE TAKE A CHANCE

TARIFS DES HONORAIRES & RÉDACTION DES ACTES

Barème HT - Taux de TVA actuel 20 %
Barème à jour à compter du 01 janvier 2023

Négociation immobilier ancien (hors fond de commerce et immobilier d'entreprise)

	<i>Forfait minimum</i>	
		5 000 €
De 70 001 €	à 100 000 €	6 000 €
De 100 001 €	à 130 000 €	7 000 €
De 130 001 €	à 160 000 €	8 000 €
De 170 001 €	à 210 000 €	9 000 €
De 210 001 €	à 240 000 €	10 000 €
De 240 001 €	à 280 000 €	11 000 €
De 280 001 €	à 330 000 €	12 000 €
De 330 001 €	à 360 000 €	13 000 €
De 360 001 €	à 400 000 €	14 000 €
à partir de 400 001 €		4 %

Avis de valeur

Rapport écrit **	400 €
------------------	--------------

Prestation conseil

Consultation horaire	200 €
----------------------	--------------

Location

Location (estimation, annonce, visite, rédaction de bail)	8€/m² TTC
Etat des lieux	3€/m² TTC

Gestion - Garantie Loyer Impayé

Gestion	5 %
Garantie Loyer Impayé (GLI)	2,5 %

*Les honoraires sont compris dans le prix de vente et sont à la charge du vendeur sauf convention contraire prévue au mandat de vente. Dans ce cas, le montant des honoraires prévus à la charge de l'acquéreur devra être clairement indiqué au paragraphe « prix de vente ».

** Remboursé si vente par l'agence

Barème HT - Taux de TVA actuel 20 %

